

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Ergothérapie

### 1. Intitulé du module : Développement de la personne 2026-2027

**Code** : S.ER.SO.1102.F.26

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☒ Semestre d'automne
- ☐ Semestre de printemps
- ☐ Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : aucunes

### 3. Prérequis

☐ Avoir validé le module .....

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre : .....

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### A. Rôle d'Expert·e :

A1. Comprendre les fondements conceptuels et les théories internationalement reconnues de l'ergothérapie, de la science de l'occupation et des disciplines scientifiques de référence et appliquer efficacement ses compétences d'expert·e en facilitation des occupations afin de favoriser la participation de sa clientèle à la société.

#### Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective de vie entière.
- Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent le développement et la santé.

## 5. *Contenus et formes d'enseignement*

### Contenus

#### **Unité 1 – Développement dans l'enfance et à l'adolescence – Développement à l'âge adulte et en âge avancé (3 ECTS) - 36 périodes**

- Développement des habiletés physiques, cognitives, langagières, socio-cognitives et émotionnelles
- Facteurs de risque et de protection, modèles d'adaptation
- Développement du répertoire occupationnel
- Variables influençant la performance et l'engagement occupationnels
- Promotion de la santé : le rôle des occupations
- Continuum développement / vieillissement fonctionnel - dysfonctionnel

### Modalités pédagogiques

- |                                                     |                                     |                                                   |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire  | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire        | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale          | <input type="checkbox"/> Tutorat    | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :       |

## 6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |                                           |                                  |                                   |
|-------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input type="checkbox"/> Oral    | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier          | <input type="checkbox"/> Autre : |                                   |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle·il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle·il est en répétition.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé par un examen écrit de type QCM et de réponses à court développement. L'examen a lieu en semaine 5 ou 6.

La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

## 7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- |                    |                                                          |                                              |
|--------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire           | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

La remédiation, sous la forme d'un examen de même format et durée qu'en première session, a lieu dans le semestre suivant l'échec (semaine 27). En cas de F à la remédiation, le module doit être répété et l'examen de répétition a lieu en semaine 5 ou 6.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

## Répétition

☒ Ecrit

En cas de F à la première session, l'examen de répétition a lieu en semaine 27 du semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

### 8. Remarques

Pour les travaux durant le module, l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt...).

### 9. Bibliographie principale

- Bee, H., & Boyd, D. (2017). *Les âges de la vie : psychologie du développement humain*. ERPI.
- Berger, K. S., Boulard, A., Born, M., & Bureau, S. (2012). *Psychologie du développement* (2<sup>e</sup> éd.). De Boeck.
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2015). *Psychologie de l'adolescence* (4<sup>e</sup> éd.). Gaëtan Morin Editeur.
- Thommen, E. (2010). *Les émotions chez l'enfant*. Belin.

### 10. Enseignant·es

N. Dimitrova, N. Kühne, G. Mantzouranis, S. Ray-Kaeser

**Responsable de module** : RAY-KAESER Sylvie

Descriptif validé le 14 septembre 2026, par BERTRAND LEISER Martine